

Les tueurs du Bataclan touchaient, depuis la Syrie, 12 000€ par an d'allocations familiales

écrit par Lou Mantély | 27 octobre 2017

Au-delà des termes « affligeant », « scandaleux », « lamentable » ou encore « consternant », il conviendrait d'inventer un territoire linguistique propre à la situation que nous vivons pour en définir avec exactitude la calamiteuse aberration.

Figurez-vous qu'au moins deux des responsables de la tuerie du Bataclan ont bénéficié d'allocations familiales généreusement allouées par nos soins alors qu'ils résidaient en Syrie, exécutant des infidèles ou préparant des attaques.

Dixit le spécialiste de la rubrique « Police » de TF1 :

« Salim Benghalem, qui est l'un des bourreaux de Daesh et qui est aussi l'un des cerveaux présumés des attentats de l'Hypercashier et de Charlie Hebdo, a touché des mois entiers, après son départ en Syrie, des allocations familiales pour 12 485€/an. Ismaël Mostefai, l'un des tueurs du Bataclan, recevait 290€/mois pendant qu'il décapitait des otages devant une caméra. Dernier exemple sidérant, Jean-Michel Clain touchait 11095€/an d'aides sociales quand il est arrivé en Syrie pour y commanditer les attentats du 13 novembre. On estime qu'environ un quart des Djihadistes français ont ainsi bénéficié des largesses de l'Etat. Il a fallu chaque fois que les services anti-terroristes alertent l'administration pour que le robinet des allocations soit définitivement coupé une bonne fois pour toutes. »

<http://www.fdesouche.com/898807-bourreau-de-daesh--commanditaire-attentats-13-novembre-ont-touche-pres-de-12-000e-dallocations>

Nous avons donc, en bons contribuables, nourri et financé les dégénérés qui ont massacré nos frères, nos sœurs, nos compatriotes.

Comme une bonne nouvelle n'arrive jamais seule, on apprend par la même occasion que le gouvernement d'Edouard Philippe a rejeté il y a un mois une proposition du « F-Haine » pour suspendre les allocations versées aux combattants anti-Occident.

https://twitter.com/BrunoBilde/status/-923569744791457794/photo/1?ref_src=twsrc%5Etfw&ref_url=-http%3A%2F%2Fwww.fdesouche.com%2F898807-bourreau-de--daesh-commanditaire-attentats-13-novembre-ont-touche-pres--de-12-000e-dallocations

Par ailleurs, selon Le Point, « en octobre 2014, Alain Marsaud et Thierry Mariani ont déposé la semaine dernière à l'Assemblée nationale une proposition de résolution *“tendant à la création d'une commission d'enquête relative aux abus de versement des prestations sociales aux Français ayant quitté le territoire dans le but de participer au djihad”*. Les élus expliquent : *“En avril 2013, des soldats français en opération au Mali ont ainsi découvert des circulaires vierges de Pôle emploi dans les caches des islamistes.”* »

Là encore, les socialistes avaient écarté la proposition d'un revers de main. Touche pas à mon muzz, tiens !

« Le ministère de l'Intérieur (avait jugé) la proposition “absurde” et “aberrante”. En ce qui concerne les djihadistes, “nous n'attendons évidemment pas quatre mois pour supprimer les prestations, assure-t-on. Actuellement, les services du ministère de l'Intérieur ont déjà signalé 370 cas aux Caf. Dès lors que nous identifions formellement une personne qui part faire le djihad, nous transmettons immédiatement à la Caf. À charge pour elle de vérifier si la personne touche des allocations ou pas.” Et toujours selon le ministère, la suppression du versement est immédiate. »

Immédiate, chez nos ministres, ça veut dire « à quelques mois près » ? Il est vrai que beaucoup ne sont pas pressés pour quitter leur logement HLM ou pour déclarer leurs impôts de manière honnête.

Valeurs actuelles avait de son côté rappelé que, de l'aveu même du ministère de l'Intérieur, 290 djihadistes partis en Syrie ont continué de toucher des allocations en 2014.

<https://www.valeursactuelles.com/societe/video-290-djihadistes-ont-touche-des-prestations-sociales-en-2014-51419>

Remarquez, les Français étaient déjà, pour les plus avisés d'entre eux, conscients de financer le terrorisme à travers la viande halal déversée dans le circuit traditionnel et vendue sans étiquetage.

La dotation directe à l'ennemi a au moins l'avantage de la clarté.

L'Europe et en particulier la France resteront peut-être dans l'Histoire comme des civilisations qui non seulement ont organisé leur propre perte, mais encore l'ont financée.

La situation est-elle d'ailleurs inédite ? On se souvient qu'en 212, l'infâme Caracalla avait accordé à tous les citoyens résidant dans l'empire la citoyenneté romaine. Avec les conséquences que l'on connaît : diminution de l'engagement dans l'armée (qui octroyait ladite citoyenneté), perte des repères et des valeurs face à l'envahisseur barbare, installation progressive de colons qui grignotent peu à peu le pouvoir dans les provinces...

Il se trouve que le Sieur Caracalla comptait bien sûr sur l'impôt récolté sur ces nouvelles populations, ainsi que sur leur appui partisan, pour réengager une politique d'expansion qui se révélera tout aussi destructrice au niveau humain qu'insignifiante sur le plan territorial.

Sa stratégie de pacte avec l'étranger ne paiera pas. Bien au contraire : son approche pour le moins maladroite de l'économie et de la monnaie va ruiner son empire. Les nouveaux citoyens se montrent peu amènes à l'idée de s'acquitter d'une charge dont ils contestent l'autorité bénéficiaire. Par ailleurs, Caracalla n'a jamais profité de l'éventuel soutien politique promis par les avantages accordés à ses nouveaux amis.

La thésaurisation de l'argent aura définitivement raison de

l'équilibre de Rome. Malgré ses efforts, Constantin n'y pourra rien : la vague de l'inflation est lancée et rien ne l'arrêtera. La marche sur Rome d'Alaric, en 410, est anecdotique : n'importe quel arriviste quelque peu téméraire aurait pu être à sa place. L'empire peut officiellement dater sa condamnation de la promulgation de l'édit, et désigner Caracalla comme procureur, juge et bourreau.

L'empereur est assassiné par l'un de ses officiers en 217. Soit cinq ans après la promulgation de son édit. L'empire, lui, a survécu plus de deux siècles à la loi. Mais ce sont deux siècles faits de violences et de pillages, de contestations politiques et territoriales, de sursauts et de retombées dans la décadence, de guerres intestines et de déliquescence des mœurs. Et surtout, d'écarts de plus en plus importants entre possédants et indigents, de contrôle de moins en moins efficace du territoire en dehors des grandes villes, de rayonnement de moins en moins fort de la civilisation, de maintien de plus en plus précaire des traditions et de l'héritage romains.

Toute ressemblance avec la période que nous vivons est bien entendu fortuite...